

Commission Départementale de l'Arbitrage

Projets 2009 / 2010

Comité

Handball

Les Priorités

- **La Formation des Formateurs de Jeunes Arbitres Clubs. Vous avez reçu lors de votre arrivée des affiches et des livrets destinés à la formation des Jeunes Arbitres.**
- **La Formation et le Suivi des Jeunes Arbitres Comité – Région – Fédération.**
- **Au moins trois recyclages obligatoires pour les Arbitres Stagiaires et Départementaux**
- **Dorénavant, tous les arbitres seront désignés via Gest'Hand. La désignation sera envoyée automatiquement au Club et à l'Arbitre par Email. Il n'y aura plus d'envoi postal.**

Les Modifications

- Les indemnités d'arbitrage calquées sur celles de la région.
- La mise en place d'une péréquation Arbitrage. Elle devrait permettre aux Arbitres du Nord d'aller dans le Sud et vice versa, sans pénaliser les Clubs (Il ne faudra pas oublier de retourner les notes de frais, des arbitres, au Comité)
- La mise en place d'une sanction pour les arbitres peu scrupuleux qui ne daignent pas se déplacer.
- Les disponibilités des arbitres ne seront plus considérées comme des matchs arbitrés.
- Une CMCD adaptée au département, elle vous sera présentée un peu plus tard.